



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Creations d'emplois

Question écrite n° 45282

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la transformation des dépenses passives du chômage en dépenses actives pour l'emploi. Notre société apporte son aide financière aujourd'hui à une large partie des quelque 5,8 millions de personnes non intégrées à la vie économique (chômeurs indemnisés, RMistes, CES, etc.). La situation dans laquelle 15 millions de personnes craignent pour leur situation et supportent de plus en plus lourdement la charge financière de cet état de fait, pendant que 5,8 millions de personnes sont durablement exclus des circuits de consommation et d'investissement et sont atteints dans leur dignité, n'est plus supportable. Puisque les solutions connues ne donnent pas de résultats suffisants pour endiguer le chômage, il est aujourd'hui nécessaire d'accepter d'innover. Une simulation effectuée par un service de recherche économétrique public, montre que la création d'un million d'emplois dans le secteur des services de proximité ne coûterait que 1,3 point de CSG, soit pour un couple ou chacun travaille et gagne 10 000 francs, un impôt supplémentaire de 300 francs par mois environ. Il lui demande si une telle hypothèse est fondée, et dans l'affirmative, quelles mesures le Gouvernement entend prendre dans cette direction. Cette solution ne pourrait-elle aussi être mise en œuvre en utilisant non pas la CSG, mais les économies réalisées par la suppression de certaines aides à l'emploi jugées coûteuses et inefficaces ?

Données clés

Auteur : [M. Martin-Lalande Patrice](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45282

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 1996, page 5983